

# Département de la Moselle

## Arrondissement de Boulay

### Communauté de Communes du Pays Boulageois

---

Registre des délibérations du Bureau Communautaire

---

**Séance du 08 octobre 2015**

Sous la Présidence de Monsieur André BOUCHER,

Etaient présents :

Messieurs Jean-Michel BRUN, François TROMBINI, Jean-Claude BRETNACHER, Philippe SCHUTZ, Franck ROGOVITZ et Thierry UJMA, Vice-présidents

*membres en fonction : 7*

*membres présents : 7*

*Dont représentés : 0*

*membres absents : 0*

#### **POINT n°1 : Mise aux normes de l'assainissement de la commune d'Obervisse – Conventions de servitude**

Monsieur le Président informe le bureau que les travaux se poursuivent et que le passage du réseau sur des parcelles privées est arrêté. Il y a donc lieu de signer des conventions correspondantes avec deux propriétaires afin d'inscrire la servitude au livre foncier. Cette servitude entraîne le versement d'indemnité aux propriétaires, respectivement pour 205 € et 530,16 €.

L'exposé du Président entendu,

Après en avoir délibéré,  
Vu les projets de convention,  
Les membres du bureau,

#### **DECIDENT A L'UNANIMITE**

- 1) D'autoriser le Président à signer les conventions de servitude pour le passage d'une canalisation gravitaire d'assainissement lié à la mise aux normes de l'assainissement de la commune d'Obervisse,
- 2) De demander les inscriptions correspondantes au Livre Foncier
- 3) De régler les indemnités de servitude correspondantes comme décrites ci-dessus,
- 4) D'autoriser le Président à signer toutes pièces administratives ou financières afférentes,

---

#### **POINT n°2 : Etude de définition pour la mise aux normes des systèmes d'assainissement des communes de Brouck et Valmunster ainsi que des hameaux ou habitations isolées de la CCPB – Marché de services – Avenant n°1**

Monsieur le Président rappelle au bureau l'attribution récente de ce marché. Afin d'obtenir la subvention de 70 % de l'Agence de l'Eau, il y a lieu de compléter les missions originelles du bureau d'étude par une étude hydromorphologique des cours d'eau traversant Brouck et Valmunster. Ces études supplémentaires ont été chiffrées à 7800 € HT.

L'exposé du Président entendu,

Après en avoir délibéré,  
Les membres du bureau,

2015B12 – 0810

**DECIDENT A L'UNANIMITE**

- 1) D'autoriser le Président à signer l'avenant n°1 avec BEREST pour le marché cité en objet, faisant passer le montant du marché de 63 750 € HT à 71 550 € HT, soit une plus-value de 12,2 %,
- 2) D'autoriser le Président à signer toutes pièces administratives ou financières afférentes,

---

**POINT n°3 : Sentiers de randonnée – Commande du matériel de signalétique**

Monsieur le Président informe le bureau que l'étude signalétique est terminée. Tous les relevés sont faits. Une consultation a été lancée auprès des fournisseurs de matériel. Il est proposé de retenir la société PIC BOIS sur la base de son devis 381-15 du 30/09/2015. Les prix unitaires sont fermes. Les quantitatifs peuvent légèrement varier, notamment sur les lames directionnelles en fonction de la forme du texte à y inscrire.

L'exposé du Président entendu,

Après en avoir délibéré,  
Les membres du bureau,

**DECIDENT A L'UNANIMITE**

- 1) D'autoriser le Président à signer le devis cité ci-dessus avec la société Altevia - Pic Bois, sur la base des prix unitaires mentionnés, dont le montant estimatif s'élève à 16783,23 € HT,
- 2) D'autoriser le Président à signer toutes pièces administratives ou financières afférentes,

André BOUCHER,

Jean-Michel BRUN,

Jean-Claude BRETNACHER,

François TROMBINI,

Philippe SCHUTZ,

Thierry UJMA,

Franck ROGOVITZ,